

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Comme l'année dernière, une autorisation a été donnée afin que, durant la belle saison, une guinguette du nom de « Tipi », vienne s'installer à Neerpede, avenue du Luizenmolen, à proximité des rives des étangs.

Si pareille initiative peut sembler conviviale et agréable, diverses plaintes nous parviennent de riverains ayant subi des nuisances nocturnes manifestement tardives. Outre les troubles de tranquillité publique, le Collège a-t-il pris en compte l'impact sur la biodiversité avant de donner son autorisation ? Ainsi, peut-on nous dire comment sont appréhendées et gérées les nuisances générées par l'activité ?

A l'heure où le projet de piscine à l'air libre dans l'un des étangs crée de nombreuses inquiétudes, riverains et visiteurs expriment leurs craintes de voir la zone verte de Neerpede se transformer progressivement en parc d'attraction. Je vous remercie de vos éclaircissements.

Madame l'Echevine ROEX donne lecture du texte suivant :

Mevrouw de Schepen ROEX geeft lezing van het volgende antwoord:

Monsieur le Conseiller,

Comme vous le soulignez, il s'agit en effet d'une initiative qui vise à créer un lieu convivial durant la période estivale et gérée par de jeunes Anderlechtois.

L'année dernière, cette guinguette était également présente. Cette première édition s'est très bien passée et le public a apprécié cet aménagement. De plus, peu de nuisances ont été constatées l'année dernière.

Les gérants de la guinguette s'assurent de la propreté du site au quotidien et l'ensemble des activités se terminent à 22h.

Il est également opportun de préciser qu'il y a une autorisation donnée pour l'installation de la guinguette et que les activités organisées doivent faire l'objet d'une « fiche événement » soumises pour approbation à l'administration, pour laquelle nous demandons à chaque fois aussi un avis de police.

G. VAN GOIDSENHOVEN insiste néanmoins sur le fait que, quel que soit le caractère sympathique des initiatives (la zone de baignade, la guinguette, l'aménagement de la butte et autres), il faut faire attention car ce genre de menace s'est déjà avéré dans d'autres lieux du même type par le passé. Il ne faudrait pas voir progressivement une partie, ou la totalité de Neerpede, se transformer en parc d'attractions. L'objectif est de préserver la biodiversité et la richesse paysagère et naturelle pour les générations futures, à défaut, elles pourraient alors en pâtir lourdement.